



**ALM ES CLASSIC**

**Rapport annuel**

**31 décembre 2015**

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

## ALM ES CLASSIC

### RAPPORT DE GESTION

|  |    |
|--|----|
| Identification et politique d'investissement | 3  |
| Frais de gestion                             | 13 |

### COMPTES ANNUELS

|                    |    |
|--------------------|----|
| Bilan Actif        | 14 |
| Bilan Passif       | 15 |
| Hors-Bilan         | 16 |
| Compte de résultat | 17 |

### COMPTES ANNUELS - ANNEXE

|   |    |
|---|----|
| Règles et méthodes comptables   | 18 |
| Evolution de l'actif net  | 21 |
| Ventilation des souscriptions / rachats   | 22 |
| Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument                                       | 23 |
| Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan                     | 23 |
| Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle                | 24 |
| Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan | 24 |
| Ventilation par nature des créances et dettes   | 25 |
| Complément d'information  | 26 |
| Affectation du résultat   | 28 |
| Résultats et autres éléments  | 29 |
| Inventaire Détaillé   | 30 |

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

|               |    |
|---------------|----|
| Certification | 31 |
|---------------|----|

## Identification

Le FCPE « ALM ES CLASSIC » classé dans la catégorie « Diversifié », est un FCPE nourricier du Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) maître « ALM CLASSIC » (code ISIN FR0007025192) géré par Agicam, et également classé dans la catégorie « Diversifié ». Le FCPE est à ce titre investi en totalité et en permanence en parts du FIVG maître « ALM CLASSIC » et à titre accessoire en liquidités.

Son objectif et sa stratégie d'investissement sont identiques à ceux du FIVG maître repris ci-dessous. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FIVG maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

### **Objectif de gestion et stratégie d'investissement du FIVG maître**

#### **« Objectif de gestion :**

*Le FIA a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indice composite suivant :*

**52% Barclays Capital Euro Aggregate Bond + 18% Eonia Capitalisé Jour + 10% CAC 40 + 20% MSCI World.**

*La stratégie d'investissement de ce FIA est discrétionnaire et applique un processus de sélection quantitative et qualitative d'OPC. Elle est guidée en permanence par une diversification des placements et une optimisation des actifs en adéquation avec les horizons et les degrés de risques prédéterminés.*

#### **Indicateur de référence :**

**BARCLAYS CAPITAL EURO AGGREGATE BOND** (Code Bloomberg : LBEATREU) : cet indice est défini, calculé (dividendes réinvestis) et publié par la banque Barclays Capital. Il est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, émis par les états et les émetteurs des secteurs publics et privés notés au minimum Baa3 Moody's ou BBB- Standard & Poor's et ayant une durée résiduelle d'un an minimum.

**EONIA, en euros** (Code Bloomberg : EONCAPL7) : l'indice Eonia (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.

**CAC 40** (Code Bloomberg : NCAC) : indice de la Bourse de Paris calculé en continu à partir d'un échantillon de 40 actions cotées sur le premier marché, sélectionnées pour leur représentativité, leur importance et choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle). Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré par sa capitalisation flottante.

**MSCI WORLD** (Code Bloomberg : MSDEWIN) : indice calculé et publié par Morgan Stanley Capital International Inc. Il mesure la performance des marchés boursiers des pays économiquement développés.

*Indices non couverts, dividendes nets réinvestis, cours de clôture. Les pondérations de l'indicateur de référence peuvent être remises à jour annuellement.*

#### **Stratégie d'investissement :**

##### **1. Stratégies utilisées**

*La stratégie d'investissement du FIA est discrétionnaire. Cette stratégie sera mise en œuvre dans le respect des limites de la réglementation en vigueur en utilisant les catégories d'actifs et d'instruments financiers décrits ci-après et dépendra des conditions de marché et des opportunités de diversification du portefeuille.*

Le FIA a pour vocation d'investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et/ou en parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne, de toutes classifications AMF. Il pourra notamment investir jusqu'à 20% de son actif net en OPC émergents.

**Ces OPC pourront être gérés par la société de gestion.**

Le FIA se réserve la possibilité d'investir en direct en obligations françaises et étrangères, en produits monétaires et en titres de créances négociables, ainsi qu'à titre accessoire en actions et autres titres de capital.

Le gérant pourra utiliser des instruments dérivés en vue de couvrir des actifs du portefeuille ou de dynamiser le portefeuille, afin d'ajuster l'exposition aux risques obligations et actions, ainsi qu'à d'autres risques générés par les investissements.

Le FIA est exposé à tous types d'obligations (gouvernementales et du secteur privé) ; le gérant peut également opérer une diversification sur le marché d'obligations à haut rendement (« high yield »), d'obligations indexées sur l'inflation, d'obligations de type hypothécaires. Toutefois, le gérant ne se basera pas sur le seul critère de la notation pour investir, en effet, la sélection repose également sur une analyse interne du risque de crédit.

Les investissements sur des produits non libellés en euros ne feront pas l'objet d'une couverture systématique ; la couverture du risque de change étant laissée à l'appréciation du gérant en fonction de ses appréciations sur l'évolution des marchés de devises.

Le fonds s'inscrit dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0,15 et 15.

## **2. Actifs (hors dérivés)**

Le portefeuille du FIA est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

### **Actions :**

Le FIA pourra être investi en direct (10% max de l'actif net) ou via des OPC en actions françaises, européennes et internationales de toutes capitalisations et de tous secteurs d'activité (40% max de l'actif net) dont 20% maximum en OPC « émergents ».

### **Titres de créances, y compris titres de créances négociables et instruments du marché monétaire :**

Le FIA pourra être investi en direct (jusqu'à 10%) ou via des OPC (80% max de l'actif net) en titres de créances et instruments du marché monétaire, sans règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée, la latitude est laissée au gérant, en fonction de ses anticipations. Cette sélection repose outre les notations attribuées par les agences de notation, sur une analyse interne du risque de crédit ; par conséquent, l'évaluation de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur n'est pas uniquement basée sur le seul critère des notations émises par les agences de notations. Le FIA pourra être investi en obligations convertibles à hauteur de 10% maximum de son actif net.

### **Parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger :**

Le FIA pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne. Ces FIA devront répondre aux exigences de l'article R214-32-42 du Code monétaire et financier.

Les OPC sélectionnés seront de classification AMF ou catégories suivantes :

- « actions internationales » et/ou « actions françaises » et/ou « actions des pays de la zone euro » et/ou « actions des pays de l'union européenne » : jusqu'à 40% max de l'actif net. Ces OPC pourront être spécialisés en pays émergents, dans la limite de 20% de la poche actions.
- « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationaux » : jusqu'à 80% max de l'actif net. Ces OPC pourront être spécialisés en pays émergents, dans la limite de 20% de la poche taux.

- « Diversifié » : jusqu'à 20% max de l'actif net.
- « Monétaires » et/ou « Monétaires court terme » : jusqu'à 30% max de l'actif net. Le FIA pourra investir dans des OPC gérés par la société de gestion.

Le FIA pourra investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en fonds professionnels spécialisés et en fonds de capital investissement.

### **3. Instruments dérivés :**

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants ;

#### Nature des marchés d'intervention :

- réglementés,
- organisés,
- de gré à gré,

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- taux,
- change,
- actions.

#### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture,
- exposition,

#### Nature des instruments utilisés :

- futures,
- contrats à terme,
- options,
- swap et swaptions.

La somme des engagements nets résultant de ces opérations ne peut représenter plus de 100% de l'actif.

### **4. Titres intégrant des dérivés**

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants ;

#### Nature des marchés d'intervention :

- réglementés,
- organisés,
- de gré à gré.

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- taux,
- change,
- actions.

#### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture,
- exposition.

#### Nature des instruments utilisés :

- warrants,
- BSA,
- Certificats,
- obligations convertibles,

- obligations avec bons de souscription d'actions remboursables.

Le total de ces investissements dans le portefeuille du FIA ne peut pas représenter plus de 100% de son actif.

**5. Les dépôts : Néant.**

**6. Les emprunts d'espèces :**

Le gérant du FIA peut avoir recours à titre exceptionnel, à des opérations d'emprunts d'espèces temporaires dans la limite de 10% de l'actif du FIA.

**7. Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres : Néant ».**

## **Composition du fonds**

Le FCPE « ALM ES CLASSIC » est investi en totalité et en permanence en parts du FIVG maître « ALM CLASSIC » (code ISIN FR0007025192) et à titre accessoire en liquidités.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Contrairement à son fonds maître, le FCPE ne peut avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement. Aucune méthode de calcul d'engagement du FCPE n'est donc mentionnée. Le FIVG utilise la méthode linéaire pour calculer le ratio d'engagement sur les instruments financiers à terme.

## **Intervention sur les marchés à terme dans un but de protection (ou de dynamisation) du portefeuille :**

Non autorisée.

## **Profil de risque du FIVG maître :**

« Le FCPE ALM ES CLASSIC est un FCPE nourricier du FIVG maître « ALM CLASSIC » dont le profil de risque est le suivant :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

### **Risque de perte en capital :**

Le FIA ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection, l'investisseur est averti du risque que la performance du FIA ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.

### **Risque de gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les OPC les plus performants.

### **Risque de taux :**

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoquerait une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du FIA. Le degré d'exposition du FIA au risque de taux est jusqu'à 80% de l'actif.

**Risque de crédit :**

Il s'agit du risque de baisse de la qualité d'un émetteur privé et/ou public ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FIA peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

**Risque actions :**

Le FIA étant exposé en permanence sur le marché des actions internationales et des pays de la zone euro, le porteur est exposé au risque d'actions. Ainsi, la valeur liquidative du FIA peut connaître une variation induite par l'exposition sur ce marché d'une large part du portefeuille et la valeur du FIA peut baisser significativement. Le FIA peut être exposé au risque lié à l'investissement dans des titres de petites capitalisation (« Small Caps ») soit par la détention de tels titres en direct ou par le biais d'OPC spécialisés dans les actions de petites capitalisations.

**Risque lié aux pays émergents :**

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. L'exposition au risque pays émergents peut atteindre au maximum 20% de l'actif du FIA.

**Risque de contrepartie :**

Le FIA est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction. Il est particulièrement exposé au risque de contrepartie résultant de son recours à des Instruments financiers à terme ("IFT") négociés de gré à gré.

**Risque de change :**

Le FIA est exposé à hauteur de 40% maximum de son actif net à un risque de change. Il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers dans lesquels le FIA est investi, par rapport à sa devise de référence, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FIA. Le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif investie en valeurs mobilières étrangères hors zone euro.

**Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (maximum 20%) :**

Le FIA doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des « titres à haut rendement / high yield » peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FIA.

**Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles (maximum 10%) :**

Les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible.

Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FIA. ».

**Durée de placement recommandée**

5 ans minimum.

La durée de placement recommandée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des parts.

**Affectation des sommes distribuables**

Capitalisation dans le fonds.

**Traitement des actifs non liquides**

Sans objet.

## Politique d'investissement

### I Politique de gestion

#### 1. Analyse macro-économique

Après une croissance du Produit Intérieur Brut mondial de +2,8% en 2014, les estimations de la croissance mondiale pour 2015 pointent vers une nouvelle année de croissance, évaluée à +2,6%.

2015 aura toutefois été marqué par la violente chute des prix du pétrole, dont les conséquences positives pour les consommateurs ont été en partie occultées par les difficultés rencontrées par les producteurs. La Russie et le Brésil, pénalisées par ce mouvement de baisse généralisée du prix des matières premières, enregistrent ainsi des reculs de plus de 3% de leur PIB. L'origine de cette baisse est tout à la fois liée aux craintes sur la demande de barils notamment en provenance de Chine où le ralentissement conjoncturel inquiète les investisseurs et aux capacités de production excédentaires nées de l'extraction des huiles de schistes aux Etats-Unis. Le baril de pétrole, qui avait débuté 2015 à 53 dollars le baril, termine l'exercice 2015 à 37 dollars.

Dans ce contexte, en zone euro, la reprise a été conforme aux attentes, la croissance atteignant +1,5%. Malgré des éléments de déstabilisation politique, l'Espagne (+3,1%) est restée très dynamique cette année ; l'Italie quant à elle ne sort que timidement de la récession et affiche une croissance de son Produit Intérieur Brut de +0,7%. L'Allemagne, pénalisée par le ralentissement conjoncturel des pays émergents ne progresse que légèrement (+1,5%). En France, le PIB est attendu en hausse de 1,1%, en partie grâce au soutien de la consommation. La baisse de l'euro, notamment contre dollar, a constitué un puissant facteur de soutien à la conjoncture européenne. L'évolution de la parité eurodollar a permis à la devise européenne de se déprécier de près de 10% cette année, autorisant ainsi un gain de compétitivité sur la scène internationale des entreprises européennes.

Aux États-Unis, l'amélioration continue du marché du travail a soutenu les dépenses des ménages. Le taux de chômage aux Etats-Unis s'élève désormais à 5%, un niveau proche du plein emploi. L'effondrement des prix du pétrole a cependant fait chuter les investissements dans l'industrie extractive. La croissance américaine a été de l'ordre de 2,5%.

En Chine, malgré les turbulences financières qu'a connues le pays durant l'été, la croissance économique est restée solide, proche de 7%. En revanche, et malgré une politique monétaire accommodante, l'activité au Japon a été décevante : la croissance du Produit Intérieur Brut ne devrait pas dépasser +0,7%, principalement du fait de la contraction de la demande domestique.

Dans ce contexte, les taux monétaires européens sont, tout au long de l'année, restés en territoire négatif. La décision en fin d'année de la Banque Centrale Européenne d'abaisser à nouveau le taux de dépôts a un peu plus encore pénalisé des marchés monétaires destinés à fournir durablement des performances très faibles dans les années à venir.

Sur l'ensemble de l'année, les rendements des emprunts d'États à long terme européens ont enregistré une plus forte volatilité que les années précédentes. Ils finissent en légère hausse en France (passant de 0,86% à 1,01%). En nette baisse en Italie, ils permettent une performance de 1,8% en 2015 de l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans (une baisse des rendements obligataires correspondant à une hausse du prix des obligations).

Enfin, malgré une baisse de 6,2% sur le seul mois de décembre, l'indice boursier parisien le CAC 40 a progressé de presque 12% en 2015 (dividendes réinvestis). Les actions européennes enregistrent une performance similaire (+10,3%).

Les actions américaines ont quant à elles enregistré une performance de 12,9% exprimée en euro. L'effet de change qui s'élève à +10,2% profite pleinement aux investisseurs européens.

Les actions émergentes ont enregistré un repli de 5,2% sur l'année.



## 2. Politique de gestion

### Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le fonds ALM ES Classic est un fonds nourricier d'ALM Classic, qui présente un profil de risque dit prudent. Le FCPE est en retard par rapport à son indice de référence sur l'année 2015. Cet écart s'explique pour partie par le changement d'orientation de gestion du fonds en septembre 2015 ainsi que par la sous-performance du fonds maître ALM Classic par rapport à son indice.

En ce qui concerne ALM Classic, au cours du premier trimestre, la sous-pondération de la poche monétaire a été maintenue en raison des rendements extrêmement faibles, mais également au profit de la poche obligataire, et ce dans l'attente du plan d'assouplissement quantitatif de la Banque Centrale Européenne.

De fait, dans un marché favorable aux actifs risqués, une surpondération actions a été maintenue, et la zone européenne a été privilégiée au marché américain.

Les actions japonaises ont été surpondérées, en raison d'un marché toujours soutenu par une politique monétaire agressive de la part de la Banque du Japon et des changements structurels en termes d'allocations au niveau des fonds de pension locaux.

Durant le second trimestre, nous nous sommes positionnés de manière plus défensive dans le portefeuille. La poche monétaire a été légèrement repondérée.

La poche obligataire a contribué très négativement à la performance ce trimestre, l'indice Barclays Euro Aggregate ayant baissé de -4,35%, effaçant au passage ses gains de début d'année. La sensibilité de la poche a été réduite et le crédit Investment grade allégé.

En ce qui concerne l'exposition au marché actions, notre orientation a été plus prudente que lors du premier trimestre, en raison de la forte volatilité des marchés liée à la crise grecque ainsi qu'aux chiffres macroéconomiques de la Zone Euro jugés plus décevants qu'attendus.

Le dollar a été repondéré en début d'année, et la Zone Euro surpondérée en raison des valorisations attractives et dans la perspective d'un effet rattrapage.

Des profits ont été pris sur le Japon en raison de sa bonne performance et les pays émergents ont été allégés.

Le troisième trimestre a été plus volatil que les précédents, effaçant une partie de l'avance acquise depuis le début de l'année.

Nous avons poursuivi notre mouvement de positionnement plus défensif, en repondérant progressivement la poche monétaire au détriment des actions et des obligations.

La sous-exposition au marché du crédit a été maintenue ainsi que la sous-sensibilité obligataire, ce qui a pénalisé ALM Classic lors du mouvement de « fly to quality » qui s'est matérialisé pendant les turbulences de l'été.

La poche actions a contribué négativement à la performance ce trimestre, l'indice CAC ayant perdu près de 7% effaçant au passage près de la moitié de la performance acquise depuis le début de l'année. Les incertitudes liées au marché chinois et le décrochage des pays émergents ont pris les marchés à contrepied mais le fonds était sous-pondéré vis-à-vis des actions émergentes.

La sous-pondération au marché américain et au dollar au profit des actions européennes a été pénalisante.

Nous avons profité de la volatilité des marchés du quatrième trimestre pour repondérer le profil en actions européennes, les moyennes capitalisations ayant particulièrement bien résisté au cours de l'année lors des phases de baisses.

Bien que sous-pondéré tout au long de l'année aux obligations émergentes, ces dernières ont été liquidées début décembre. Les obligations indexées sur l'inflation ont quant à elles été maintenues comme protection malgré leur sous-performance par rapport à notre indice obligataire, qui termine l'année à 1% de performance.

Nous terminons l'année légèrement surpondérés sur les actifs à risque au sein du portefeuille.

(\*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## 3. Perspectives

### Perspectives 2016 : la croissance mondiale pourrait atteindre 3%

Les prix du pétrole devraient remonter graduellement, du fait d'une demande en hausse modeste mais régulière et d'une offre stable. L'activité mondiale devrait accélérer, avec une croissance plus soutenue en zone euro et au Japon, une reprise en Russie et une moindre contraction au Brésil. L'inflation devrait accélérer dans les pays développés, pour revenir vers l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) : soit 2% aux États-Unis et 1% en zone euro. Une hausse des prix de l'énergie pousserait même l'inflation temporairement au-dessus de ces niveaux en cours d'année. La remontée des prix pourrait contribuer à une hausse des taux longs, surtout aux États-Unis, où la Fed devrait progressivement augmenter son taux directeur, qu'elle souhaite voir à 1,5% en fin d'année. La BCE au contraire, poursuivra sa politique monétaire de taux négatifs et d'achat d'obligations (60 Mds € par mois). Les taux monétaires européens devraient donc rester négatifs ou nuls toute l'année. La divergence des politiques monétaires américaines et européennes devrait laisser le dollar relativement fort sur le marché des changes. Face à la faiblesse des rendements monétaires et obligataires, les investisseurs européens devraient continuer de favoriser les marchés boursiers et l'immobilier.

#### **Avertissement :**

**Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.**

**En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.**

## II. Performances

|   | 30/12/2011      | 31/12/2012      | 31/12/2013      | 31/12/2014      | 31/12/2015      |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net   | 25 581 504,66 € | 31 523 489,56 € | 30 805 482,22 € | 31 531 896,68 € | 31 831 649,97 € |
| Nombre de parts   | 9 042 742,2866  | 9 696 112,0076  | 8 656 396,1722  | 8 464 006,6863  | 8 273 861,5320  |
| VL  | 2,82 €          | 3,25 €          | 3,55 €          | 3,72 €          | 3,84 €          |
| Performance cumulée du FCPE   | - 7,84%         | 15,25%          | 9,23%           | 4,79%           | 3,23%           |
| Performance cumulée de l'indice de référence : 52% Barclays Capital Euro Aggregate + 18% EONIA Capitalisé Jour + 10% CAC 40 + 20% MSCI World (clôture DR) (*) | - 7,72%         | 12,39%          | 11,43%          | 5,34%           | 5,12%*          |

(\*) : Nouvel indice de référence depuis le 25/09/2015 (Ancien indice : 50% EURO STOXX (Clôture avec DR) + 50% Euro MTS 3-5 ans (Clôture avec CR)),

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## III. La Déontologie

### 1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe,
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

## 2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

## 3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

## 4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

## 5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

## 6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

## 7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

## **IV Notice et règlement**

### Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

Le 25 septembre 2015 :

- passage en fonds nourricier du FIVG ALM CLASSIC et changement de dénomination (de « ALM ES EQUILIBRE EURO » à « ALM ES CLASSIC »),
- précisions sur les moyens financiers, techniques et humains d'Agicam,
- modification des frais de gestion indirects et des commissions de souscription,
- insertion d'une clause Dodd Frank.

-

Le 16 février 2015 :

- mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

## V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                            | Mouvements ("Devise de comptabilité") |               |
|-----------------------------------|---------------------------------------|---------------|
|                                   | Acquisitions                          | Cessions      |
| ISHS EU STX UET ANT               | 17 170 535,66                         | 16 464 120,81 |
| ALM CLASSIC                       | 31 838 630,70                         | 640 266,45    |
| LYXOR MTS 3-5Y                    | 15 901 169,00                         | 15 907 720,50 |
| ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C      | 7 418 842,18                          | 7 603 400,55  |
| EFSF 3.375% 05/07/2021 SERIE REGS | 612 094,86                            | 592 187,42    |
| PORTUGAL 4.80% 15/06/20           | 602 316,49                            | 586 724,80    |
| BUONI POLIENNALI DEL TES 4% 10-20 | 587 824,76                            | 585 469,57    |
| ESPAGNE 4.85%10-311020            | 498 817,97                            | 492 746,90    |
| E.ETAT 8,50%92-23 OAT             | 498 518,02                            | 485 727,02    |
| BAYER                             | 97 479,83                             | 771 461,55    |

**Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable**

Caceis FA  
1/3, place Valhubert -75013 Paris

## Frais de gestion

|   |              |
|---|--------------|
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>  | <b>1,00%</b> |
| <b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>           | <b>0,31%</b> |
| Ce coût se détermine à partir :   |              |
| - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement                                    | 0,31%        |
| - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur | -            |
| <b>Autres frais supportés par l'OPC</b>   | -            |
| Ces autres frais se décomposent en :  |              |
| - commission de surperformance  | -            |
| - commissions de mouvement  | -            |
| <b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>                                | <b>1,31%</b> |
| <b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>              | -            |

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

## Bilan Actif

Bilan Actif au 31/12/2015

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

|  | 31/12/2015           | 31/12/2014           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>  | -                    | -                    |
| <b>DÉPÔTS</b>  | -                    | -                    |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>  | <b>31 833 164,00</b> | <b>31 558 072,07</b> |
| <b>Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>  | -                    | -                    |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | -                    | -                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | -                    | -                    |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | -                    | <b>16 607 320,22</b> |
| Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé  | -                    | 16 607 320,22        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | -                    | -                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | -                    | <b>14 474 348,63</b> |
| Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé  | -                    | 14 474 348,63        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | -                    | -                    |
| <b>Titres de créances</b>  | -                    | -                    |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | -                    | -                    |
| Titres de créances négociables   | -                    | -                    |
| Autres titres de créances  | -                    | -                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | -                    | -                    |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>31 833 164,00</b> | <b>476 403,22</b>    |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 31 833 164,00        | 184 507,92           |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  | -                    | 291 895,30           |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         | -                    | -                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | -                    | -                    |
| Autres organismes non européens  | -                    | -                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | -                    | -                    |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | -                    | -                    |
| Créances représentatives de titres prêtés  | -                    | -                    |
| Titres empruntés   | -                    | -                    |
| Titres donnés en pension   | -                    | -                    |
| Autres opérations temporaires  | -                    | -                    |
| <b>Instrument financiers à terme</b>   | -                    | -                    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | -                    | -                    |
| Autres opérations  | -                    | -                    |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | -                    | -                    |
| <b>CRÉANCES</b>  | -                    | <b>109 264,02</b>    |
| Opérations de change à terme de devises  | -                    | -                    |
| Autres   | -                    | 109 264,02           |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>  | <b>28 156,34</b>     | <b>19 561,76</b>     |
| Liquidités   | 28 156,34            | 19 561,76            |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>31 861 320,34</b> | <b>31 686 897,85</b> |

## Bilan Passif

### Bilan Passif au 31/12/2015

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

|   | 31/12/2015           | 31/12/2014           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     | -                    | -                    |
| Capital   | 29 399 102,56        | 29 633 389,69        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | -                    | -                    |
| Report à nouveau (a)  | -                    | -                    |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | <b>1 753 757,61</b>  | <b>1 345 331,84</b>  |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 678 789,80           | 553 175,15           |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>31 831 649,97</b> | <b>31 531 896,68</b> |
| * Montant représentatif de l'actif net                      |                      |                      |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               | -                    | -                    |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | -                    | -                    |
| Opérations temporaires sur titres                           | -                    | -                    |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | -                    | -                    |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | -                    | -                    |
| Autres opérations temporaires                               | -                    | -                    |
| Instruments financiers à terme                              | -                    | -                    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | -                    | -                    |
| Autres opérations   | -                    | -                    |
| <b>DETTES</b>   | <b>29 670,37</b>     | <b>155 001,17</b>    |
| Opérations de change à terme de devises                     | -                    | -                    |
| Autres  | 29 670,37            | 155 001,17           |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   | -                    | -                    |
| Concours bancaires courants                                 | -                    | -                    |
| Emprunts  | -                    | -                    |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>31 861 320,34</b> | <b>31 686 897,85</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan

Hors-bilan au 31/12/2015

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

|   | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|---|------------|------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |            |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |            |            |
| Engagement sur marché de gré à gré              |            |            |
| Autres engagements                              |            |            |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |            |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |            |            |
| Engagement sur marché de gré à gré              |            |            |
| Autres engagements                              |            |            |



## Compte de résultat

Compte de résultat au 31/12/2015

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

|   | 31/12/2015          | 31/12/2014        |
|---|---------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | -                   | -                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 687 952,30          | 413 090,77        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 338 873,12          | 430 692,14        |
| Crédits d'impôt   | -                   | -                 |
| Produits sur titres de créances                                     | -                   | -                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | -                   | -                 |
| Produits sur instruments financiers à terme                         | -                   | -                 |
| Autres produits financiers  | -                   | 28 500,00         |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>1 026 825,42</b> | <b>872 282,91</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | -                   | -                 |
| Charges sur instruments financiers à terme                          | -                   | -                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 432,30              | 578,18            |
| Autres charges financières  | -                   | -                 |
| <b>TOTAL (2)</b>  | <b>432,30</b>       | <b>578,18</b>     |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>                  | <b>1 026 393,12</b> | <b>871 704,73</b> |
| Autres produits (3)   | -                   | -                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)                | 332 777,44          | 314 759,63        |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)                | -                   | -                 |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b> | <b>693 615,68</b>   | <b>556 945,10</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (6)                        | -14 825,88          | -3 769,95         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)             | -                   | -                 |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>                         | <b>678 789,80</b>   | <b>553 175,15</b> |

## Règles et méthodes comptables

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 08 janvier 2015 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

## **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum de frais de gestion autorisé est de 1% TTC de l'actif net. Les frais de gestion sont à la charge du fonds.

Sur la période, le taux de frais de gestion s'élève à 1% TTC de l'actif net.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| <b>Sommes Distribuables</b>                           | <b>Parts</b>   |
|---|----------------|
| Affectation du résultat net                           | Capitalisation |
| Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées | Capitalisation |

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs. »

## Evolution de l'actif net

### Evolution de l'actif net au 31/12/2015 Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

|   | 31/12/2015           | 31/12/2014           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>31 531 896,68</b> | <b>30 805 482,22</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*   | 4 400 845,81         | 3 460 581,21         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*          | -5 072 592,24        | -4 160 903,89        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 4 201 628,36         | 1 656 089,14         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -2 371 260,31        | -220 212,53          |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | -                    | -                    |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -                    | -                    |
| Frais de transactions   | -114 251,81          | -28 581,94           |
| Différences de change   | 38 989,51            | -1 392,75            |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -1 477 221,71        | -536 109,88          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 620 008,88           | 2 097 230,59         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | -2 097 230,59        | -2 633 340,47        |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | -                    | -                    |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | -                    | -                    |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | -                    | -                    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          | -                    | -                    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | -                    | -                    |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 693 615,68           | 556 945,10           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    | -                    | -                    |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | -                    | -                    |
| Autres éléments   | -                    | -                    |
| <b>ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE</b>                        | <b>31 831 649,97</b> | <b>31 531 896,68</b> |

\* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## Ventilation des souscriptions / rachats

### Souscriptions rachats au 31/12/2015

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

|  | 31/12/2015          | 31/12/2014          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b> | <b>4 400 845,81</b> | <b>3 460 581,21</b> |
| Versements de la réserve spéciale de participation                             | 609 181,17          | 478 359,57          |
| Intérêts de retard versés par l'entreprise                                     | -                   | -                   |
| Versements au titre du plan d'épargne  | 2 919 692,75        | 2 586 027,28        |
| - versements volontaires des salariés  | 2 130 536,52        | 1 878 181,43        |
| - abondements de l'entreprise  | 789 156,23          | 707 845,85          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué            | 871 971,89          | 396 194,36          |
| Distribution des dividendes  | -                   | -                   |
| Droits d'entrée à la charge de l'entreprise                                    | 11 163,70           | 9 613,83            |
| <b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>     | <b>5 072 592,24</b> | <b>4 160 903,89</b> |
| Rachats volontaires des salariés   | 4 025 486,47        | 4 160 903,89        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué        | 1 047 105,77        | -                   |

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

|   | Montant | % |
|---|---------|---|
| <b>ACTIF</b>  |         |   |
| INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES       |         |   |
| TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES | -       | - |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                                     |         |   |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                               | -       | - |
| TITRES DE CRÉANCES  |         |   |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES  | -       | - |
| <b>PASSIF</b>   |         |   |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS                      |         |   |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS                | -       | - |
| <b>HORS-BILAN</b>   |         |   |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE  |         |   |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE  | -       | - |
| AUTRES OPÉRATIONS   |         |   |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS   | -       | - |

## Ventilation par nature de taux

|   | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres    | %    |
|---|-----------|---|---------------|---|----------------|---|-----------|------|
| <b>Actif</b>  |           |   |               |   |                |   |           |      |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Dépôts  | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Obligations et valeurs assimilées                               | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Titres de créances  | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Opérations temporaires sur titres                               | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Comptes financiers  | -         | - | -             | - | -              | - | 28 156,34 | 0,09 |
| <b>Passif</b>   |           |   |               |   |                |   |           |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Comptes financiers  | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |   |               |   |                |   |           |      |
| Opérations de couverture  | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |
| Autres opérations   | -         | - | -             | - | -              | - | -         | -    |

## Ventilation par maturité résiduelle

|   | < 3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|---|-----------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| <b>Actif</b>  |           |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Dépôts  | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Obligations et valeurs assimilées                               | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Titres de créances  | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Opérations temporaires sur titres                               | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Comptes financiers  | 28 156,34 | 0,09 | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| <b>Passif</b>   |           |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres                               | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Comptes financiers  | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations de couverture  | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |
| Autres opérations   | -         | -    | -               | - | -           | - | -           | - | -       | - |

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## Ventilation par devise de cotation

|   | Devise 1 | % | Devise 2 | % | Devise 3 | % | Devise N | % |
|---|----------|---|----------|---|----------|---|----------|---|
| <b>Actif</b>  |          |   |          |   |          |   |          |   |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Dépôts  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Actions et valeurs assimilées                                   | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Obligations et valeurs assimilées                               | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Titres de créances  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| OPC   | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Opérations temporaires sur titres                               | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Créances  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Comptes financiers  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| <b>Passif</b>   |          |   |          |   |          |   |          |   |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Opérations temporaires sur titres                               | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Dettes  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Comptes financiers  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |   |          |   |          |   |          |   |
| Opérations de couverture  | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |
| Autres opérations   | -        | - | -        | - | -        | - | -        | - |



# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature des postes créances et dettes

|                                 | Nature de débit/crédit | 31/12/2015         |
|---------------------------------|------------------------|--------------------|
| <b>Total des créances</b>       |                        | -                  |
| Dettes                          | Frais de gestion       | - 29 670,37        |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>- 29 670,37</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>- 29 670,37</b> |

## Complément d'information

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts        | En montant    |
|---|-----------------|---------------|
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 1 096 869,5423  | 4 400 845,81  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -1 287 014,6966 | -5 072 592,24 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 8 273 861,5320  |               |

#### Commissions de souscription et/ou rachat

|  | En montant |
|--|------------|
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 19 091,77  |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 19 091,77  |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | -19 091,77 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | -19 091,77 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | -          |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | -          |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | -          |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | -          |

#### FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

|   | 31/12/2015 |
|---|------------|
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,00       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 332 777,44 |
| Commission de performance (frais variables)         | -          |
| Rétrocessions des frais de gestion                  | -          |

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

|                              | 31/12/2015 |
|------------------------------|------------|
| - Garanties reçues par l'OPC | -          |
| - dont garanties de capital  | -          |
| - Autres engagements reçus   | -          |
| - Autres engagements donnés  | -          |

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 31/12/2015 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | -          |
| Titres empruntés              | -          |

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|  | 31/12/2015 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | -          |
| Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan                | -          |

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code Isin    | Libellés    | 31/12/2015           |
|-----------------------------------|--------------|-------------|----------------------|
| Actions                           |              |             | -                    |
| Obligations                       |              |             | -                    |
| TCN                               |              |             | -                    |
| OPC                               |              |             | 31 833 164,00        |
|                                   | FR0007025192 | ALM CLASSIC | 31 833 164,00        |
| Instruments financiers à terme    |              |             | -                    |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |             | <b>31 833 164,00</b> |

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|                                  | 31/12/2015        | 31/12/2014        |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b> |                   |                   |
| Report à nouveau                 | -                 | -                 |
| Résultat                         | 678 789,80        | 553 175,15        |
| <b>Total</b>                     | <b>678 789,80</b> | <b>553 175,15</b> |

|                                | 31/12/2015        | 31/12/2014        |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Affectation</b>             |                   |                   |
| Distribution                   | -                 | -                 |
| Report à nouveau de l'exercice | -                 | -                 |
| Capitalisation                 | 678 789,80        | 553 175,15        |
| <b>Total</b>                   | <b>678 789,80</b> | <b>553 175,15</b> |

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

|   | 31/12/2015          | 31/12/2014          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                     |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       | -                   | -                   |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | 1 753 757,61        | 1 345 331,84        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | -                   | -                   |
| <b>Total</b>  | <b>1 753 757,61</b> | <b>1 345 331,84</b> |

|   | 31/12/2015          | 31/12/2014          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Affectation</b>                          |                     |                     |
| Distribution                                | -                   | -                   |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | -                   | -                   |
| Capitalisation                              | 1 753 757,61        | 1 345 331,84        |
| <b>Total</b>                                | <b>1 753 757,61</b> | <b>1 345 331,84</b> |

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

|  | 30/12/2011     | 31/12/2012     | 31/12/2013     | 31/12/2014     | 31/12/2015     |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Actif net en EUR   | 25 581 504,66  | 31 523 489,56  | 30 805 482,22  | 31 531 896,68  | 31 831 649,97  |
| Nombre de titres   | 9 042 742,2866 | 9 696 112,0076 | 8 656 396,1722 | 8 464 006,6863 | 8 273 861,5320 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR                             | 2,82           | 3,25           | 3,55           | 3,72           | 3,84           |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | -              | -              | 0,20           | 0,15           | 0,21           |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat                    | 0,06           | 0,05           | 0,08           | 0,06           | 0,08           |

## Inventaire des instruments financiers au 31/12/2015

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                      |               |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>       |        |                     |                      |               |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |               |
| ALM CLASSIC  | EUR    | 107 690             | 31 833 164,00        | 100,00        |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>31 833 164,00</b> | <b>100,00</b> |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b> |        |                     | <b>31 833 164,00</b> | <b>100,00</b> |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>31 833 164,00</b> | <b>100,00</b> |
| <b>Dettes</b>  |        |                     | <b>-29 670,37</b>    | <b>-0,09</b>  |
| <b>Comptes financiers</b>  |        |                     | <b>28 156,34</b>     | <b>0,09</b>   |
| <b>Total portefeuille titres</b>   |        |                     | <b>31 833 164,00</b> | <b>100,00</b> |
| <b>Dettes</b>  |        |                     | <b>-29 670,37</b>    | <b>-0,09</b>  |
| <b>Comptes financiers</b>  |        |                     | <b>28 156,34</b>     | <b>0,09</b>   |
| <b>Actif net</b>   |        |                     | <b>31 831 649,97</b> | <b>100,00</b> |



KPMG Audit  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : www.kpmg.fr

## Fonds d'Epargne Salariale ALM ES CLASSIC

14, rue Auber - 75009 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES CLASSIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 6 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 728 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 728 417



*Fonds d'Epargne Salariale*

*ALM ES CLASSIC*

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*7 avril 2016*

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 7 avril 2016

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Pascal Lagand  
*Associé*